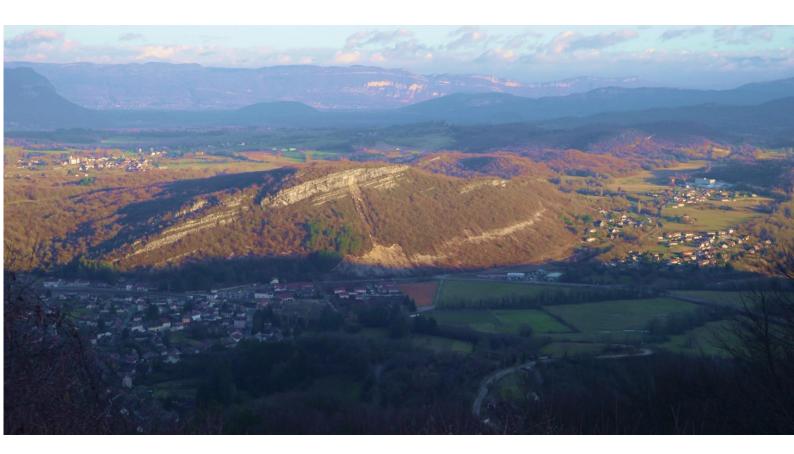




Révision du Plan Local d'Urbanisme

Dossier pour l'arrêt du projet

4e. Eléments repérés au titre de l'article L151-19



| PROCEDURE | DATE |
|---------------------------------|------------------------|
| Révision du PLU prescrite | le 23 mars 2017 |
| Délibération arrêtant le projet | le 7 mars 2017 |







SOMMAIRE

| NTRODUCTION | 1 |
|--|---------|
| 1° EGLISE SAINT-ROMAIN | |
| i EGLISE SAINT-ROMAIN | <u></u> |
| 2° CHATEAU D'HONORE D'URFE - TOUR | 4 |
| 3° LA MAISON GROS A ARCADES | 6 |
| 4° MAISON DES SEIGNEURS DE LONGECOMBE | 8 |
| 5° MAISON MUGNIER | |
| 6° MAISON DES LOMPNES - TOUR DE CROZ | |
| 7° PLACE DE LA MUTUALITE - ANCIEN FOUR | |
| 8° ANCIEN LAVOIR | |
| 9° FONTAINE D'HONORE D'URFE | |
| 10° ALITPE FONTAINE DIL VIII AGE | |





Introduction

Rappel de l'article L 151-19 du code de l'urbanisme

« Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation, leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L.421-4 pour les coupes et abattages d'arbres. »

Plusieurs éléments ont été repérés à ce titre sur la commune de Virieu-le-Grand, regroupés soit en tant que **bâtiments remarquables** soit en tant qu'**éléments du petit patrimoine** :

Bâtiments remarquables:

- Eglise Saint-Romain
- Château d'Honoré d'Urfé Tour
- La Maison Gros à arcades
- Maison des Seigneurs de Longecombe
- Maison Mugnier
- Maison des Lompnes Tour de Croz
- Place de la Mutualité (ancien four)

Eléments de petit patrimoine :

- Ancien lavoir
- Fontaine d'Honoré d'Urfé
- Autre fontaine du village

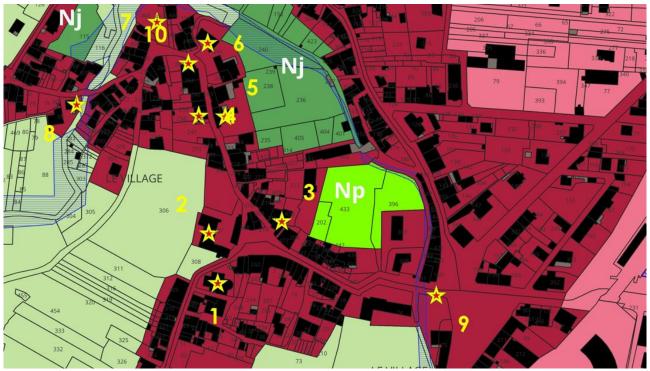
Ces éléments sont localisés sur le plan de zonage sous la forme d'une étoile:

★ ELEMENT PATRIMONIAL ARCHITECTURAL REPERE AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19



1° Eglise Saint-Romain







L'église Saint-Romain (diocèse de Belley) a été bâtie vers 1150. Détruite partiellement lors de la Révolution française, son clocher a été réparé en 1813. La sacristie date de 1848 et l'abside semi-circulaire de 1846. La façade de l'édifice à pignon triangulaire est percée d'une fenêtre et d'un portail de style gothique. L'église possède un maître autel en bois du XVIIIe siècle, un tabernacle de style Louis XIV et un bénitier monolithe provenant de la chapelle Saint-Etienne.

PRESCRIPTIONS

L'église doit être conservée globalement dans son volume, ses ouvertures et ses couleurs. Les nouvelles constructions à proximité devront être en harmonie avec l'architecture de l'édifice.

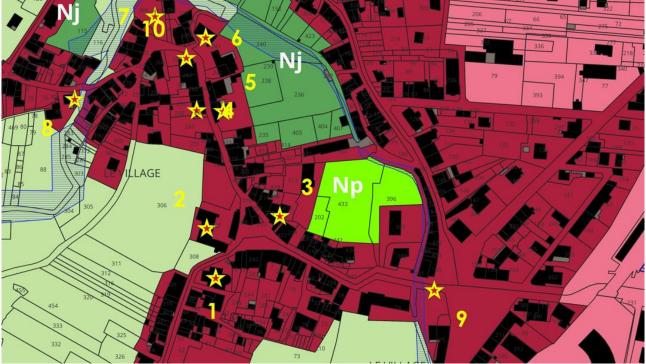
INFORMATIONS

L'église Saint-Romain est intégrée dans le **périmètre de protection des Monuments Historiques** de Virieu-le-Grand, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



2° Maison dite de la tour des Prost







La maison dite de La tour des Prost a été construite vers 1370. Elle était la maison du prévôt, puis propriété de la famille Prost, arrivée en dot dans la famille d'Hugues Fabri. En 1628, il fait construire le logis accolé à la tour. Incendiée et reconstruite en 1842. Tour forte, tour d'escalier hélicoïdal, portique en fonte..

PRESCRIPTIONS

L'ensemble bâti doit être préservé en l'état. La préservation de la vue depuis la route de Lyon est aussi à préserver.

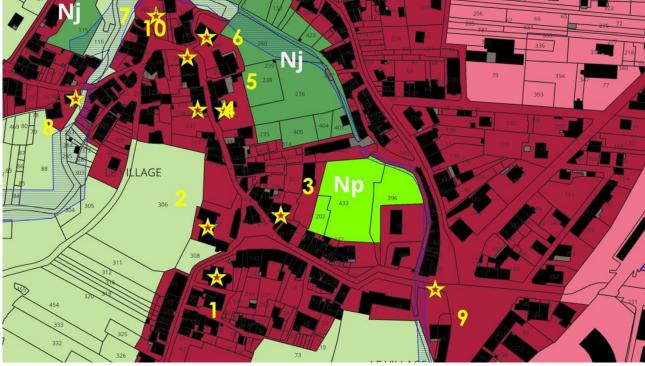
INFORMATIONS

La tour du château fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques par arrêté en date du 8 mars 1935. Cet édifice génère un **périmètre de protection des Monuments Historiques**, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



3° La Maison Gros à Arcades







Le Clos Montfalcon est un agréable jardin public. Au fond du parc, se trouve probablement une partie de la plus ancienne maison de Virieu-le-Grand : **La Maison Gros**, maison à arcades récemment rénovée.

PRESCRIPTIONS

La Maison Gros doit être préservée en l'état, comme témoignage architectural et historique. Les nouvelles constructions à proximité devront être en harmonie avec l'architecture du bâtiment.

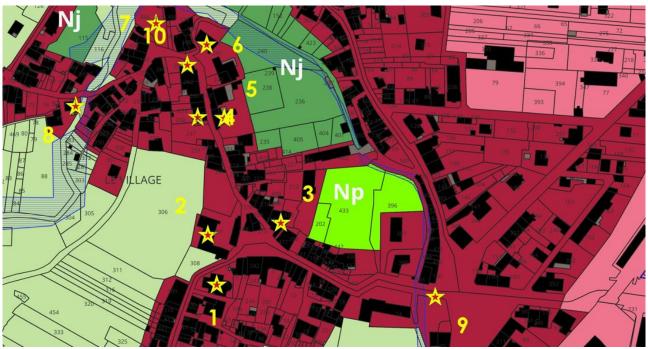
INFORMATIONS

La Maison Gros est intégrée dans le **périmètre de protection des Monuments Historiques** de Virieu-le-Grand, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



4° Maison des Seigneurs de Longecombe







Depuis la rue du Montet, on peut observer la **Maison Todeschini de Jean de Longecombe**, datant du XVe siècle, ancienne résidence des seigneurs de Longecombe jusqu'en 1747. C'est la plus ancienne des trois nobles demeures de la rue. On peut observer depuis la rue, le porche ogival avec ses clous diamantés, les fenêtres à croisillons et accolades et la tour décapitée du bâtiment.

PRESCRIPTIONS

La Maison de Jean de Longecombe doit être préservée en l'état, comme témoignage architectural et historique du XVe siècle. Les nouvelles constructions à proximité devront être en harmonie avec l'architecture du bâtiment.

La préservation de la vue depuis la rue du Montet est aussi à préserver.

INFORMATIONS

La Maison de Jean de Longecombe fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques par arrêté en date du 28 janvier 1927. Cet édifice génère un **périmètre de protection des Monuments Historiques**, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



5° Maison Mugnier







Depuis la rue du Montet, on peut observer la **Maison Mugnier**, construite au XVIe siècle par Pierre Mugnier, camérier du Duc de Savoie. On peut observer depuis la rue la haute tour carrée, ses hautes fenêtres à meneaux et croisillons, et sa porte moulurée.

PRESCRIPTIONS

La Maison Mugnier doit être préservée en l'état, comme témoignage architectural et historique du XVIe siècle. Les nouvelles constructions à proximité devront être en harmonie avec l'architecture du bâtiment.

La préservation de la vue depuis la rue du Montet est aussi à préserver.

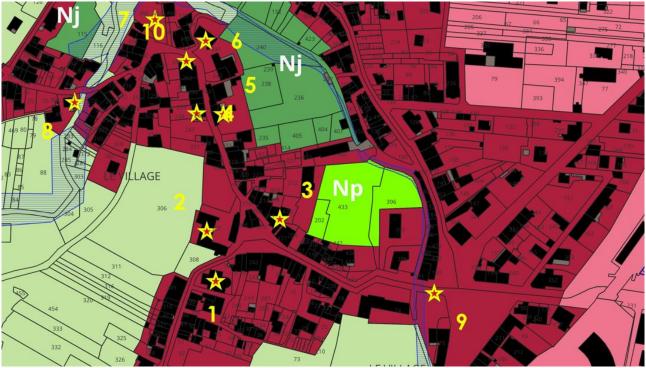
INFORMATIONS

La Maison Mugnier fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques par arrêté en date du 9 mars 1927. Cet édifice génère un **périmètre de protection des Monuments Historiques**, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



6° Maison des Lompnes - Tour de Croz







La **Maison des Lompnes** avec la Tour de Croz, est une magnifique maison édifiée au XVIe siècle pour Mermet des Grièges. Une partie est d'époque. L'autre, lui est postérieure. On peut observer la très curieuse toiture qui couvre la tour (ancien pigeonnier) : un toit à pan coupé garni de lauzes disposées en fer à cheval.

PRESCRIPTIONS

La Maison des Lompnes doit être préservée en l'état, comme témoignage architectural et historique du XVIe siècle. Les nouvelles constructions à proximité devront être en harmonie avec l'architecture du bâtiment.

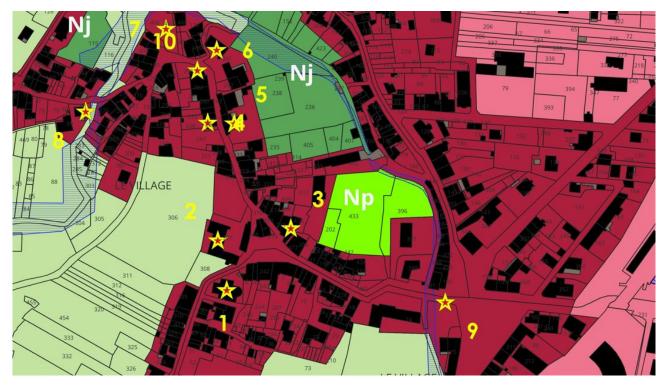
INFORMATIONS

La Maison des Lompnes est intégrée dans le **périmètre de protection des Monuments Historiques** de Virieu-le-Grand, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



7° Place de la Mutualité - Ancien four







Au début du XXe siècle, se trouvait sur la **Place de la Mutualité** une coopérative de production de beurre et de gruyère. C'est dans l'ancien four « banal », le seul restant des trois que comptait le village, que sont cuits les salés et les tartes de la fête du four.

PRESCRIPTIONS

La Place de la Mutualité doit être préservée en l'état, comme témoignage historique du XXe siècle, notamment l'ancien four « banal » et le travail.

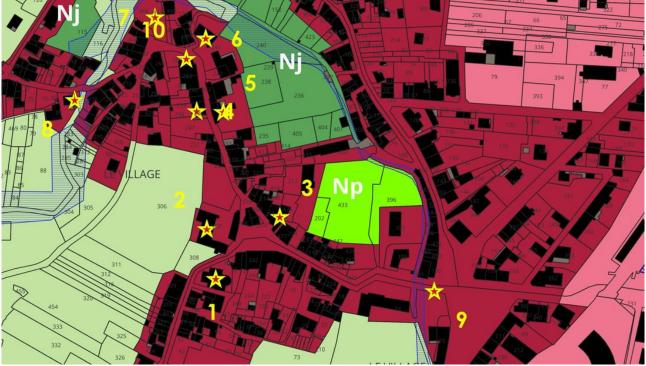
INFORMATIONS

La Place de la Mutualité est intégrée dans le **périmètre de protection des Monuments Historiques** de Virieu-le-Grand, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



8° Ancien Iavoir







L'ancien lavoir de Virieu-le-Grand, est un élément de petit patrimoine à préserver et/ou à restaurer.

PRESCRIPTIONS

Toute restauration doit se faire dans l'esprit de simplicité qui a présidé à sa construction. On peut aussi avoir des prescriptions pour des bâtiments à construire à proximité de façon à ce que ceux-ci s'inscrivent en harmonie avec la simplicité de la construction.

INFORMATIONS

L'ancien lavoir est intégré dans le **périmètre de protection des Monuments Historiques** de Virieu-le-Grand, au sein duquel tout projet de construction, rénovation, réhabilitation est soumis à l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).



9° Fontaine d'Honoré d'Urfé





DESCRIPTION

Fontaine de Virieu-le-Grand, ornée du buste d'Honoré d'Urfé, illustre homme de lettres.

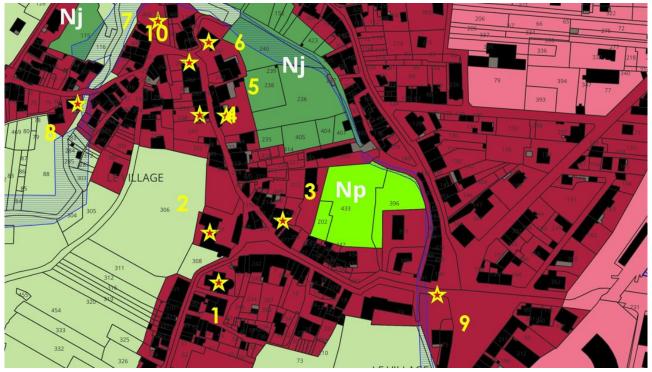
PRESCRIPTIONS

Elle est un élément de petit patrimoine à préserver et/ou à restaurer.



10° Autre fontaine du village







Autre fontaine de Virieu-le-Grand, située dans la rue du Montet.

PRESCRIPTIONS

Elle est un élément de petit patrimoine à préserver et/ou à restaurer.